

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Rust-Schock, Spray

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.ca

E-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide

Forme: Aérosol

Odeur: caractéristique

Classification: Aerosol 1; Eye Dam. 1;

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque de graves lésions des yeux.

Rust-Schock, Spray

Numéro de matière 111510

Page:

2 de 12

Conseils de prudence: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique en cas de doses élevées. Risque d'une acidose métabolique.
voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 64-17-5	Ethanol	50 - 70 %	Flam. Liq. 2.
CAS 71-23-8	Propane-1-ol	< 20 %	Flam. Liq. 2. Eye Dam. 1. STOT SE 3.
CAS 106-97-8	n-Butane, pur	10 - 20 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.
CAS 74-98-6	Propane	1 - 10 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.
CAS 75-28-5	Isobutane, pur	1 - 10 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.

4. Premiers secours

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion:

Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. En cas de malaises, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

-60 °C

Température d'auto-inflammabilité:

ne s'enflamme pas spontanément

Agents d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles qui sont plus lourds que l'air. Ils s'épanchent au niveau du sol et peuvent causer un retour de flammes sur de grandes distances.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Changer les vêtements imprégnés.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser avec un produit absorbant non inflammable (par ex.

sable/terre/kieselguhr/vermiculite) et éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.



7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.
Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Changer les vêtements imprégnés.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.
Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Rust-Schock, Spray

Numéro de matière 111510

Page:

5 de 12

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
64-17-5	Ethanol	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1880 mg/m ³ ; 1000 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1880 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1000 mg/m ³ (A3)
		EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: OSHA: TWA	1900 mg/m ³ ; 1000 ppm
71-23-8	Propane-1-ol	Canada, Alberta: OEL 15 min	984 mg/m ³ ; 400 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	100 ppm
		Canada, Québec: VECD	614 mg/m ³ ; 250 ppm
		Canada, Québec: VEMP	492 mg/m ³ ; 200 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	246 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	625 mg/m ³ ; 250 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
		EUA: NIOSH: TWA	500 mg/m ³ ; 200 ppm (Peut être absorbé par la peau.)
106-97-8	n-Butane, pur	EUA: OSHA: TWA	500 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	750 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	600 ppm
		Canada, Ontario: OEL TWA	800 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1900 mg/m ³ ; 800 ppm
74-98-6	Propane	EUA: ACGIH: TWA	2370 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m ³ ; 800 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm
75-28-5	Isobutane, pur	EUA: NIOSH: TWA	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: OSHA: TWA	1800 mg/m ³ ; 1000 ppm
		Canada, Ontario: OEL TWA	800 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	2370 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m ³ ; 800 ppm

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: >= 0.7 mm

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Rust-Schock, Spray

Numéro de matière 111510

Page:

6 de 12

Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. S'il survient une élévation de la concentration: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Mesures générales de protection et d'hygiène:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Changer les vêtements imprégnés. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide Forme: Aérosol
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	non applicable
Point de fusion/point de congélation:	aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non applicable
Point éclair/plage d'inflammabilité:	-60 °C
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosibilité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 1.50 Vol% LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 15.00 Vol%
Tension de vapeur:	à 20 °C: 2700 hPa
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	à 20 °C: 0.71 g/cm ³
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique:	aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique:	aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.
Température d'ignition:	360 °C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.

Possibilité de réactions dangereuses

Réceptacle sous pression.

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Conditions à éviter:

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50 °C.

Matières incompatibles:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Dam. 1 = Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Symptômes

En cas d'inhalation:

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

Après contact avec la peau: Indication sur Ethanol:

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Indications diverses:

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: Déchets spéciaux. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: Vider soigneusement et si possible complètement. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1950
Désignation technique spécifique: UN 1950, AÉROSOLS
Hazard class or Division: 2.1
Labels: 2.1
Dispositions particulières: N82
Packaging – Exceptions: 306
Packaging – Non-bulk: None
Packaging – Bulk: None
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg
Vessel stowage – Location: A
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126



Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1950
Shipping name: UN 1950, AÉROSOLS
TDG class: 2.1
Special provisions: 80, 107
Explosive limit and limited quantity index: 1 L
Passenger carrying road or rail index: 75 L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Rust-Schock, Spray

Numéro de matière 111510

Page: 9 de 12

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2, Subrisk-, see SP63
Groupe d'emballage:	-
Numéro EmS:	F-D, S-U
Dispositions particulières:	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantités limitées:	See SP277
Excepted quantities:	E0
Conditionnement - Instructions:	P207, LP02
Conditionnement - Réglementations:	PP87, L2
IBC - Instructions:	-
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	-
Instructions réservoirs - Réglementations:	-
Arrimage et manutention:	SW1 SW22
Séparation:	SG69
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	non
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS, inflammable
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1
Étiquette de danger:	Flamm. gas
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières:	A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	10L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Rust-Schock, Spray

Numéro de matière 111510

Page: 10 de 12

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Ethanol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed TSCA: listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0262
Propane-1-ol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0533
n-Butane, pur:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0068*
Propane:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0524
Isobutane, pur:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0350*



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Rust-Schock, Spray

Numéro de matière 111510

Page: 11 de 12

Directives nationales - U.S. State Regulations

Ethanol:	California Proposition 65 code: - Idaho Air Pollutant List: Title 585: AAC: 94 - EL: 125 - OEL: 1880 - Title 586: - Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 *T1* Minnesota Haz. Substance: Codes: AO - Ratings: 7.74 Pennsylvania Haz. Substance code: - Washington Air Contaminant: TWA: 1000 ppm - 1900 mg
Propane-1-ol:	Idaho Air Pollutant List: Title 585: AAC: 25 - EL: 33.3 - OEL: 500 - Title 586: - Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,6 Minnesota Haz. Substance: Codes: AO - Ratings: - Pennsylvania Haz. Substance code: - Washington Air Contaminant: TWA: 200 ppm - 500 mg - STEL: 250 ppm - 625 mg Skin: Protective measures should be taken to prevent or reduce skin absorption.
n-Butane, pur:	Delaware Air Quality Management List: DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal Massachusetts Haz. Substance codes: 4,5,6 Minnesota Haz. Substance: Codes: A - Ratings: - - Status: Title III New Jersey RTK Hazardous Substance: DOT: 1011 - Sub No.: 0273 - TPQ: - Pennsylvania Haz. Substance code: - Washington Air Contaminant: TWA: 800 ppm - 1900 mg
Propane:	California Proposition 65 code: - Delaware Air Quality Management List: DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 Minnesota Haz. Substance: Codes: AP - Ratings: - - Status: Title III New Jersey RTK Hazardous Substance: DOT: 1978 - Sub No.: 1594 - TPQ: - Pennsylvania Haz. Substance code: - Washington Air Contaminant: TWA: 1000 ppm - 1800 mg
Isobutane, pur:	California Proposition 65 code: - Delaware Air Quality Management List: DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal Massachusetts Haz. Substance codes: 6 New Jersey RTK Hazardous Substance: DOT: 1969 - Sub No.: 1040 - TPQ: - Pennsylvania Haz. Substance code: -

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 50 - 70 % Ethanol, < 20 % Propane-1-ol, 10 - 20 % n-Butane, pur, 1 - 10 % Propane, 1 - 10 % Isobutane, pur. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

Rust-Schock, Spray

Numéro de matière 111510

Page: 12 de 12

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 3 (Serious)

Fire: 4 (Severe)

Reactivity: 1 (Slight)

HMIS Version III Rating:

Health: 3 (Serious)

Flammability: 4 (Severe)

Physical Hazard: 1 (Slight)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	3
FLAMMABILITY	4
PHYSICAL HAZARD	1
	X

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

23/sept./2015

Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.